



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Maisons-Alfort, le 23 août 2005

AVIS

**de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments
relatif à la demande d'inscription en liste « A » du fluide caloporteur
« Solatherm » pour le traitement thermique en simple échange des eaux
destinées à la consommation humaine**

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) a été saisie le 25 janvier 2005 par la Direction générale de la santé d'une demande d'inscription en liste « A » du fluide caloporteur « SOLATHERM » pour le traitement thermique en simple échange des eaux destinées à la consommation humaine.

Après consultation du Comité d'experts spécialisé « Eaux » les 7 juin et 5 juillet 2005, l'Afssa rend l'avis suivant :

Considérant la demande d'inscription de ce fluide caloporteur en liste « A » dans la circulaire du 2 juillet 1985 relative au traitement thermique en simple échange des eaux destinées à la consommation humaine ;

Considérant les lignes directrices élaborées par le Conseil supérieur d'hygiène publique de France (CSHPF) dans son avis relatif aux éléments de constitution du dossier de classement en listes « A » ou « C » de préparations commerciales pour le traitement thermique des eaux destinées à la consommation humaine fonctionnant en simple échange ;

Considérant qu'un des constituants majeurs entrant dans la composition de ce fluide caloporteur figure sur les listes des substances toxiques pour la reproduction établies par l'Union européenne ;

Considérant qu'en cas de pollution accidentelle du circuit, la dose ingérée d'un des constituants entrant dans la composition du produit, objet de la demande, est beaucoup plus élevée que la dose estimée sans effet de ce constituant,

L'Agence française de sécurité sanitaire des aliments émet un avis défavorable à la demande d'inscription en liste « A » de la circulaire du 2 juillet 1985 du fluide caloporteur « SOLATHERM » pour le traitement thermique en simple échange des eaux destinées à la consommation humaine.

**La Directrice Générale de l'Agence Française
de Sécurité Sanitaire des Aliments**

Pascale BRIAND

27-31, avenue
du Général Leclerc
BP 19, 94701
Maisons-Alfort cedex
Tel 01 49 77 13 50
Fax 01 49 77 26 13
www.afssa.fr

REPUBLIQUE
FRANÇAISE